

DESJARDINS
VOUS INFORME



Fédération des aînés
et des retraités
francophones de l'Ontario



Desjardins

desjardins.com

Le transfert de votre patrimoine, ça se planifie!

En laisser davantage à vos héritiers, tout en réduisant l'impôt qu'ils auront à payer, n'est-ce pas exactement ce que vous souhaitez pour le transfert de votre patrimoine?

Une bonne planification simplifiera la vie de vos enfants et de vos petits-enfants, fera en sorte que les choses se feront selon votre volonté et contribuera également à ce que le tout se déroule dans l'harmonie.

**TRANSFERT
DE PATRIMOINE**

**6 RAISONS
DE RENCONTRER
VOTRE CONSEILLER**



Desjardins

RAISON 1 : Pour protéger votre famille et répartir votre héritage selon vos volontés.

RAISON 2 : Parce qu'en planifiant le transfert de votre patrimoine, vous aiderez vos proches à respecter vos volontés en toute tranquillité d'esprit.

RAISON 3 : Pour faire fructifier vos avoirs afin d'en profiter pleinement aujourd'hui et maximiser l'héritage que vous désirez transmettre.

RAISON 4 : Pour connaître la valeur nette de votre patrimoine à votre décès et mettre en place les meilleures stratégies fiscales dès maintenant.

RAISON 5 : Pour mettre en place des stratégies qui vous permettront de transmettre le plus possible de vos avoirs à vos héritiers en tenant compte de l'impôt à payer.

RAISON 6 : Pour avoir l'esprit tranquille, sachant que vos affaires personnelles sont réglées et que vos proches sont protégés.

Consultez notre section complète sur la Gestion de patrimoine :

<https://www.desjardins.com/particuliers/gestion-patrimoine/centre-information/succession/>

Vous y trouverez une panoplie d'information, comme un document pour vous aider à faire l'inventaire de vos biens (incluant renseignements personnels et juridiques), une vidéo sur le transfert de patrimoine (en famille!) et beaucoup plus.

Contactez un de nos conseillers en Gestion de patrimoine au 1 800 CAISSES, ou prenez rendez-vous à la caisse Desjardins la plus proche.